

TARIFS

Prix de journée :

USLD = 64,46 € / EHPAD = 63,64 €

Tarif dépendance GIR 5 et 6 :

USLD = 6,39 € / EHPAD = 5,37 €

Tarif global journalier pour

l'hébergement et la dépendance :

USLD = 70,85 € * / EHPAD = 69,01 € *

*sous réserve d'une modification des tarifs par le Conseil Départemental du Loiret.

Notre établissement est habilité à l'aide sociale et à l'allocation de logement sous conditions de revenu.

ADMISSIONS

• Comment faire ?

1. Se rendre sur le site internet Via-trajectoire : www.trajectoire.sante-ra.fr
2. Créer un dossier d'admission*.
3. Transférer le dossier aux établissements qui vous intéresse par le biais de Via-trajectoire.

Nous vous conseillons vivement de transmettre votre dossier d'admission à toutes les entités du CHR d'Orléans identifiées dans Via-trajectoire.

> **Aide** : en cas de difficultés, prenez contact avec le CLIC d'Orléans (69, rue banner, Orléans - Tél : 02 38 68 46 36)

* Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

COORDONNÉES

• Numéros utiles :

Service des admissions : 02 38 74 40 32

Accueil Résidence le Bois Fleuri : 02 38 74 49 87

L'accueil est ouvert du lundi au samedi de 10h30 à 18h30.

Email : pole-pa.admissions@chr-orleans.fr

Adresse :

Résidence Le Bois Fleuri
1160, rue Passe Debout
45770 SARAN

Conception : service communication - CHR d'Orléans - avril 2022

CENTRE HOSPITALIER
RÉGIONAL D'ORLÉANS
Direction du Pôle Personnes âgées
1240, rue Passe Debout
45770 SARAN

www.chr-orleans.fr



Résidence Le Bois Fleuri

Établissement d'Hébergement
pour Personnes Âgées
Dépendantes

Unité de Soins
Longue Durée



Établissement rattaché du Centre hospitalier régional d'Orléans, il accueille 271 résidents de plus de 60 ans (sauf dérogation) en hébergement permanent. Ces derniers sont accueillis en EHPAD ou en USLD selon leur état de santé et leurs besoins.

UNE STRUCTURE IDÉALEMENT AMÉNAGÉE

Le bâtiment A, ouvert depuis 1979, comprend 100 chambres individuelles et 78 chambres doubles réparties sur 4 niveaux. Le bâtiment B, qui a ouvert ses portes en novembre 2020, propose, sur 2 niveaux, 100 chambres individuelles et 12 chambres doubles et permet d'accueillir 124 résidents. Equipé d'ascenseurs, chaque étage dispose de salles à manger et d'espaces de vie propices aux échanges et aux rencontres.

Un espace animation, un salon de coiffure, des machines à café et des distributeurs sont regroupés au rez-de-chaussée. Les résidents peuvent profiter de l'extérieur aménagé autour d'un parc arboré et d'un jardin d'agrément sécurisé.

DES CHAMBRES AGRÉABLES ET CONFORTABLES

Les chambres sont meublées et laissent la possibilité aux résidents d'apporter du petit mobilier. Chaque chambre dispose d'une salle d'eau avec un WC et un lavabo.

Des accès pour le téléphone, internet et la télévision sont disponibles.

DES PRESTATIONS HÔTELIÈRES ADAPTÉES

Les repas, présentés à l'assiette, sont servis en salle à manger ou en chambre si besoin. Des collations sont proposées. L'entretien du linge est assuré par l'établissement, cette prestation est comprise dans le tarif.

DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS ET ATTENTIFS

Des médecins spécialisés en gériatrie et des équipes soignantes et paramédicales (infirmiers, aides soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotricienne,...) assurent le suivi médical et l'accompagnement quotidien des résidents.

Des professionnels dédiés proposent des services et des prestations spécifiques sans supplément (assistante sociale, psychologues, animateurs,...).

Tous travaillent ensemble pour proposer un accompagnement personnalisé et se rendent disponibles pour répondre aux sollicitations des résidents et/ou de leurs proches.

Des associations et leurs bénévoles participent aussi activement à la vie de l'établissement.

UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES PERSONNES ATTEINTES D'UNE MALADIE ALZHEIMER OU APPARENTÉE ET PRÉSENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT.

Sur prescription médicale, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) propose, aux résidents présentant des troubles du comportement modérés, des ateliers thérapeutiques dans le but de maintenir et de favoriser leur autonomie. Une unité hébergement renforcée (UHR) accueille, sur critères strictement médicaux, 16 résidents atteints de troubles du comportement sévères.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les horaires des visites : **11h30-19h00**

L'établissement facilite et encourage les rencontres entre proches et résidents :

- > Prise de repas possible sur l'établissement
- > Lieux de rencontre adaptés
- > Mise à disposition de moyens de transport.

Une information plus complète et individualisée est systématiquement transmise par les cadres de santé au moment de l'accueil de tout nouveau résident.

Bus :

Ligne 1

Arrêt « Villamblain ».

